

Améliorations agricoles

- Amendement à la loi en vue de garantir aux cultivateurs l'argent nécessaire à l'achat des grains de semence, 3683
- Prêts autorisés sous l'empire de la loi, 3410, 3638, 3683, 3719, 4680, 4681-4682, 4684, 7265-7267
- Prêts consentis en Nouvelle-Écosse sous le régime de la loi, q. (M. Purdy), 3410

Améliorations municipales. V. Municipalités**Anciens combattants. V. aussi Affaires des anciens combattants**

- Allocations aux anciens combattants (loi). *V. ce titre*
- Avantages destinés aux anciens combattants (loi). *V. ce titre*
- Caisse d'assistance, 1828, 1892, 1897, 2684, 2728, 6633-6634
- Calcul du revenu agricole sous l'empire de la loi sur les allocations, 6617, 6627
- Commission canadienne des pensions. *V. ce titre*
- Écart dans les taux de certaines catégories d'un endroit à un autre du pays pour les mêmes services, 6619, 6626-6627
- Enterrement des anciens titulaires d'allocations, 2707
- Ex-militaires adonnés à la pêche sur le fleuve Fraser (C.-B.), 821, 3865, 5492
- Ex-militaires de la marine marchande admis au bénéfice de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 6621
- Frais d'hospitalisation pour infirmité autre que celles prévues par la loi, 2705, 2708, 2713
- Hamilton et Peterborough (Ont.), transactions concernant l'achat de maisons mises en vente par la Société centrale d'hypothèques et de logement, 1462-1466
- Hôpitaux. *V. ce titre*
- Logement, 6734-6736, 7207-7208, 7275
- Marins. *V. ce titre*
- Palements à la caisse des frais funéraires, 6634-6635
- Pension d'invalidité
 - Bénéfice du doute dans certains cas, 6635-6636, 6639-6641
 - Bénéficiaires recevant également l'allocation aux anciens combattants, q. (M. Low), 4913, 6611, 6805
 - Crédit affecté à cette fin, 6643-6644
 - Maximum actuel, 2727

Anciens combattants—Suite**Pension d'invalidité—Fin**

- Pension d'épuisement et de vieillesse prématurée, 96, 597, 1848, 1853, 2722, 2723
- Réclamations à l'égard de blessures n'apparaissant pas sur leur dossier médical, 52-53

Pensions et allocations

- Accroissement du taux de base des allocations, 95-96, 105-106, 136, 237, 250, 253, 339, 348, 645, 890, 1486-1494, 1740, 1762, 1826-1832, 1840-1857, 1866-1899, 2689-2694, 2702-2732, 3454, 6622, 6624
- Allocations versées en Nouvelle-Ecosse aux anciens combattants, aux veuves et orphelins, q. (M. Lusby), 5685, 6076
- Bénéficiaires au Manitoba, q. (M. Pommer), 3276, 3609
- Bénéficiaires habitant des régions rurales, 1848, 1895, 1897-1898
- Cas de l'ancien combattant épuisé, 167, 1848, 1853
- Cas des ménages dont le mari n'a pas 21 ans, 857-858
- Demandes émanant d'anciens combattants de la première guerre mondiale, 6638-6639
- Diminution de certaines dépenses de l'Etat en vue d'augmenter ces allocations, 1875-1876, 1887-1888, 1898
- Évaluation des ressources, 274-275
- Nombre inscrit sur les listes de pensionnés, 6610-6611, 6631
- Pension aux veuves et aux enfants, 1854, 2704, 2710-2711, 6615-6616
- Règlements prévoyant, en ce qui a trait aux jours chômés, la substitution de versements établis en fonction du revenu à l'allocation quotidienne de 1/25^e par jour, 3921
- Relèvement de l'allocation et du revenu admissible, m. (M. MacDougall), 944-945
- Relèvement du niveau du revenu autorisé, 95-96, 105-106, 136, 237, 348, 645, 890, 1486-1494, 1826-1832, 1840-1857, 1866-1899, 2689-2694, 2702-2732, 5570, 6612, 6615, 6620, 6622-6624, 6626, 6632
- Requêtes rejetées à cause d'une affection d'origine antérieure à l'enrôlement, 6641-6642
- Restriction quant à leur séjour à l'étranger pour des motifs de santé, 1846, 1874, 6612-6613, 6615, 6617, 6626, 6628-6629